



HAL
open science

Laon 236, témoin de deux traditions de neumatation et d'une double typologie du graduel romano-franc

Jean-François Goudesenne

► **To cite this version:**

Jean-François Goudesenne. Laon 236, témoin de deux traditions de neumatation et d'une double typologie du graduel romano-franc. 12th Meeting OF THE IMS STUDY GROUP CANTUS PLANUS, Aug 2004, Lillafüred, Hongrie. halshs-03502105

HAL Id: halshs-03502105

<https://shs.hal.science/halshs-03502105>

Submitted on 10 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2004

CANTUS PLANUS



PAPERS READ AT THE 12th MEET
OF THE IMS STUDY GROUP

CANTUS PLANUS

Lillafüred/Hungary, 2004. Aug. 23



Institute for Musicology of the
Hungarian Academy of Sciences

Laon 236, témoin de deux traditions de neumation et d'une double typologie du graduel romano-franc

Jean-François Goudesenne

Description du manuscrit

ff. 1-4 calendrier (Laon) ; ff. 5-6v litanies (Reims) ; ff. 7-11v Ordo baptisterii ; ff. 13-119 TEMPORALE (notation dite « française ») ; ff. 120-186 SANCTORALE (notation de Laon ou dite « messine ») ; ff. 186-198 Missae votivae.

Ce missel écrit à deux colonnes, aux dimensions de 250 × 190 mm, présente un module d'écriture pour les textes des chants légèrement réduit, à l'instar de nombreux missels et bréviaires de cette époque.¹ En effet, le temporal et le sanctoral présentent à plusieurs niveaux, pour l'écriture, la rubrication et surtout la notation musicale, des caractéristiques nettement différenciées. Le sanctoral, avec sa foliotation ancienne en chiffres romains au centre de la marge supérieure, continue des folios *i* à *lxxviii*, semble antérieur au temporal (Fig. 1).² Le sanctoral débute en effet sur un nouveau cahier, n'a pas de rubriques en petites capitales, ni dans la même couleur, à la différence du temporal (Fig. 2). Ensuite, la répartition des deux notations, française et messine,³ pourrait laisser croire à une concordance avec les deux unités du manuscrit. Or, à y regarder dans le détail, plusieurs incipits de chants du temporal ont déjà été pourvus de neumes « messins » (ff. 24, 83v-97, 118v). Le temporal avait donc commencé à être neumé par un notateur rémois, puis fut complété par la suite par un *notator* « français », de l'Ouest de

¹ Par ex. le bréviaire de Notre-Dame de Reims de la seconde moitié du XI^e s., BnF lat. 17991.

² D. Muzerelle et alii, *Manuscrits datés des bibliothèques de France*, 2: Laon, Soissons, Saint-Quentin (en préparation).

³ Je reprends ces appellations courantes, mêmes si insatisfaisantes sur le plan historique.

l'Empire⁴ : il s'agit donc bien d'un manuscrit homogène. L'analyse de Leroquais reste globalement pertinente, notamment pour le calendrier, qui est celui de Laon.⁵ Les litanies, les messes de s. Rigobert et de s. Odalric attestent nettement la cathédrale ou le diocèse de Reims et apportent des éléments de datation, le prévôt Odalric, commanditaire d'un psautier triple (Reims BM 15) n'ayant pu être célébré qu'après sa mort en 1076.⁶ Sa rédaction remonte donc au dernier quart du XI^e siècle.

Ordo et provenance du manuscrit

Non conçu pour rassembler toutes les pièces de chant et par ailleurs très lacunaire (il ne couvre pas toute l'année liturgique et beaucoup de pièces n'ont qu'un incipit, noté ou non),⁷ il reste difficile de dire si l'ordo concorde avec le graduel Laon 239. Les alléluias présents sont souvent des pièces additives au corpus de l'AMS.⁸ Plusieurs pièces remarquables ne concordent pas avec l'ancien graduel : un trait *Benedicam dominum*, ne se retrouve que dans de rares graduels de l'«Ouest» (notamment à Lille et Douai) et reste inconnu dans les sources subsistantes provenant de Laon, Reims et Troyes.⁹ Une pièce dont l'incipit *Astra polorum* semble être une copie défectueuse du versus de Walafrid Strabon, *Omnipotentem semper adorent* (AH 50, n°122, 169-171), pourrait, comme les autres indices, nous tourner vers les grands centres de la Francie occidentale, Compiègne, Saint-Denis, Noyon ou Corbie.

Malgré les différentes mains que l'on peut repérer, tant pour le texte (écrit par les scribes) que pour les neumes (notés par les *notatores*), deux systèmes de notation se partagent le livre : une notation française et une notation messine, présentées très succinctement dans le tableau suivant :

⁴ Par opposition à la Lotharingie, à laquelle appartenaient culturellement les diocèses de Laon et Reims, malgré leur emplacement à l'Ouest après 843 ; v. *infra* les observations de l'historien Michel Rouche à ce propos.

⁵ V. Leroquais, *Les sacramentaires et missels* (Paris, 1924), tome I, n° 53, 129-131.

⁶ P. Demouy, *Les archevêques de Reims et leur église au XI^e s. (997-1210)*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Nancy, 2000. Egalement, M. Farquhar-Montpetit, *L'histoire du ms 15 de la BM de Reims*.

⁷ En revanche, à la différence du sanctoral, on a noté en plusieurs cas, les versets d'offertoire, ajoutés dans les marges. (Fig. 2).

⁸ Alléluias *Nonne cor nostrum*, *Surgens Ihesus*, *Surrexit*, *Christus resurgens* etc.

⁹ Cambrai 61 (St-Pierre de Lille, première moitié XII^e s.), fol. 50v ; Lille 502 (Douai, St-Amé, première moitié XIII^e s.), f. 119.

	Punctum	Uncinus	Virga	Pes	Climis	Torculus	Porrectus	Scandicus	Oriscus	Quilisma	Clavis
f. 117 ^v	.	↑	↑	┘	↗	↘	↘	↘	↘	↘	↘
f. 67 ^v							↘				↘
f. 131	.	~		↘	↑	↘	↘	↘	↘	[↘]	↘
f.											

Tableau comparatif des neumes - La 236

La notation messine ici trahit d'emblée l'appauvrissement dans la seconde moitié du XI^e siècle de la notation neumatique, qui ne présente plus de lettres significatives, ni beaucoup de neumes d'ornement. De même que pour le missel Troyes 522, quasiment contemporain,¹⁰ nous n'avons plus à faire ici à une notation rythmique d'un niveau comparable au fameux graduel « 239 », même si les principes d'uncinus et de décomposition restent évidemment en vigueur.

Variantes mélodiques et notatores

Certes incomplet parce que ne contenant qu'à peine la moitié du répertoire, ce missel présente un état suffisant pour le situer comme étant réparti sur deux types distincts du graduel romano-franc. Une variante atypique caractérise d'emblée le groupe « français » ou corbéio-dionysien : il ne s'agit pas d'une formule-type préétablie et elle reste indépendante de tout systématisme : l'intonation de l'introït *De necessitatibus*, dans laquelle la répercussion ou *tristropa* est inversée, ce qui marque une différence d'accentuation syllabique (Ex. 1).¹¹

Dans le sanctoral noté en neumes messins, l'introït *Statuit* ne reçoit pas cette ornementation, typique des « manuscrits français » d'après

¹⁰ Sur la notation de ce missel champenois, v. *Paléographie musicale*, tome X (rééd. 1971), 207 et ss.

¹¹ Cette variante, sondée dans plus de cinquante témoins toutes époques confondues, depuis la fin du X^e s. distingue nettement les témoins de l'Ouest des autres. La liste des lieux-variants est rassemblée en annexe, n° 1.

l'étude de Dom Saulnier, qui consiste en un mélisme fleuri sur *sacerdotii dignitas*.¹²

Toutefois, ce sont les variantes formulaires qui sont les mieux représentées dans le temporel et qui dans un premier temps permettent de distinguer nettement le ou les notateurs « franc-occidentaux » des notateurs « lotharingiens ». Ces variantes formulaires ne sont pas propres à une pièce particulière, mais affectent diverses formules, d'intonation, de cadence, de récitation et peuvent concorder avec des mélodies-types. L'exemple le plus convaincant est celui de l'introït *Reminiscere*, noté de part et d'autre dans les deux notations (Ex. 2). Dans la première notation, le texte est pourvu d'une formule d'intonation plus fleurie, dans laquelle la corde de récitation sur *fa* est précédée d'une broderie avec tierce descendante conjointe. Il s'agit d'une mélodie-type des introïts du *deutérus* que l'on retrouve dans d'autres pièces comme le célèbre *Resurrexi*, de même qu'*In voluntate* ou encore *Misericordia* (Ex. 2). Ces trois introïts, malheureusement absents de ce missel, présentent la même ornementation dans un ensemble conséquent de témoins, dont les plus anciens sont l'antiphonaire de Noyon-Corbie ou du Mont-Renaud, Le graduel-tropaire de Winchester, un sacramentaire puis un graduel de Saint-Denis.¹³

Parmi les formules-types, citons les graduels, notamment *Deus vitam meam* ou *Exurge... non prevaleat* dont la cadence, très courante, se retrouve dans différents modes (Ex. 3). Cette formule cadencielle se retrouve dans les graduels et les offertoires des modes I-II-IV. Elle est pourvue, comme maints témoins du groupe français, d'un remplissage et souligne en *deutérus* le $\frac{1}{2}$ ton, alors que cette tierce reste toujours disjointe dans le graduel de Laon, les manuscrits de Saint-Gall, alémaniques et germaniques. On retrouve cette ornementation dans la plupart des sources des environs de l'an mil de l'ancienne Neustrie, cités plus haut (Noyon, Corbie, Winchester, St-Denis...).

¹² 'Une tradition orale française', *Études Grégoriennes* XXXI (2003), 5-24.

¹³ Respectivement *Paléographie musicale*, Solesmes, tome XVI; Oxford, Bodleian Library, Bodl. 775; Bibliothèque Nationale de France, lat. 9436 et Paris, Bibl. Mazarine 184. Ajoutons également le missel picard, d'origine imprécise, partiellement noté, en neumes paléofrancs, BnF lat. 17305 (XI^e s.), étudié par K. Levy, 'On the Origin of Neumes', *Early Music History* 7 (1987), Fig. 4.

Quelques formules d'intonation principalement dans les introïts viennent corroborer sans hésitation l'appartenance des notateurs « français » au milieu corbéio-dionysien ou à un type Neustrien du graduel romano-franc : il s'agit des introïts *Salus populi* et *Miserere... tribulor* (Ex. 4). Caractéristique cette ornementation où les intervalles de tierce sont notés conjointement, surtout dans le sens descendant, ce qui n'est pas sans évoquer d'ailleurs des éléments de style d'autres traditions notamment l'ambrosien (dans les apports romano-francs à ce répertoire) et surtout le vieux-romain – même s'il n'y a pas précisément une ornementation identique dans ces deux cas. Enfin, les remplissages d'intervalles disjoints sont légion, à l'instar de la communion *Erubescant* ou du trait *Deus, deus meus* (sur *fecit* dans le dernier verset), ce dernier exemple appelant évidemment à d'autres variantes que nous n'avons pu relever pour le moment.

Intervalles descendants commençant par un demi-ton

Comme dans les introïts et les graduels, le « remplissage » des tierces, décomposées de façon conjointes, s'impose comme un élément de style caractéristique, par ex. dans l'O. *Levabo oculos* dans la récitation sur *do-la* sur *iustifications* (Ex. 5). De nombreuses fois, l'emplacement d'une tierce correspond à un épisème ou un neume d'allongement à Saint-Gall, et aussi à la lettre *a* (*augete*) dans le Laon 239, par exemple dans l'offertoire de Pâques, sur *quievit* (Ex. 6). Cet exemple concorde avec bien d'autres manuscrits du groupe « corbéio-dionysien ». C'est cet aspect rythmique et agogique qui, malgré les réserves que l'on peut accorder quant à la cohérence sémiologique de ce manuscrit postérieur d'un siècle et demi au graduel Laon 239, vient déranger une vision normative du chant romano-franc proposée par le *Graduel triplex* et les études sémiologiques de Laon et Saint-Gall.

En effet, comment dans une même cité, un même diocèse, sinon dans des églises distantes d'une dizaine de lieues à peine de telles variantes peuvent affecter autant la transmission des mélodies et la notation du rythme ? On est loin ici de la stabilité de la tradition Sangallienne par exemple. Les best-sellers de la *Paléographie musicale* du X^e s. et de l'an mil ne suffiraient-ils pas à rendre compte de l'existence de types régionaux en Europe qui comme ici, semblent pourtant bien anciens ?

Accentuation de syllabes et ornementation

Notons aussi quelques déplacements d'accents, où l'ornementation d'une phrase est moins marquée sur telle ou telle syllabe que dans le *Triplex* : dans l'offertoire *Scapulis*, la récitation au *do* sur '*scuto circumdabit te*' ignore l'ascension par degrés conjoints *sol-do* ; dans l'offertoire *Domine vivifica*, l'inversion de la *tristropa* sur '*secundum*' se trouve déjà dans Saint-Gall et concorde avec Saint-Denis.

En contrepartie, les pièces qui donnent habituellement lieu à des variations dans le groupe « neustrien » et qui sont ici notées avec les neumes de Laon, permettent de mesurer nettement l'opposition qui persiste entre ce qu'on pourrait improprement appeler une tradition austrasienne et une tradition neustrienne.¹⁴ Pourtant, quelques rares exemples montrent la situation de ce manuscrit et ses *notatores* dans une zone frontalière : le remplissage de la quarte dans la récitation (*C. Tu puer*) et le remplissage de la tierce, certes inhabituel, dans le *Gaudeamus*, sur *filium*, qui marque un remplissage fortuit (ce que l'on pourrait appeler une variante de chantre, certes peu déterminante), mais qui néanmoins reste rare dans la tradition de copie des graduels au Moyen Âge.

Tradition mélodique, domaines des notations et '*Divisio imperii*'

Les répercussions des observations faites dans ce missel, complétées par les données d'autres manuscrits importants, déjà connus, viennent souligner des incohérences dans la délimitation des zones historico-géographiques des grandes unités politiques et culturelles de Charles le Chauve à Robert le Pieux, encore proches de l'ancien Empire carolingien.¹⁵ Reims comme Laon, pourtant situées en *Francia occidentalis* après le partage de Verdun de 843, se distinguent nettement, surtout au niveau des variantes mélodiques, mais aussi en partie de la notation, des grands centres comme Saint-Denis, Corbie, Noyon, Compiègne et Soissons (v. carte). Pourtant postérieures à ce partage, les notations ne trahiraient-elles pas ici des pratiques bien antérieures ? En effet, les particularismes

¹⁴ P. Bernard, 'Sur un aspect controversé de la réforme carolingienne : « vieux-romain » et « grégorien »', *Ecclesia Orans* VII/2 (1990), 188-189.

¹⁵ Pour le cadre historique, deux ouvrages de référence Michel Sot, *Histoire culturelle de la France : le Moyen Âge* (Paris: Seuil, 1997) et R. McKitterick, *The Frankish Kingdoms under the Carolingians, 751-987* (London-New-York: Longman, 1983).



de Laon et de Reims, par rapport aux métropoles de l'ancienne Neustrie, à l'ouest, renverraient plus volontiers à une autre frontière que celle du partage de Verdun, notamment à la dualité entre Austrasie et Neustrie des VII^e et VIII^e siècles, qui selon l'historien Michel Rouche a persisté dans les esprits à l'époque de Charlemagne et de Louis le Pieux.¹⁶ Le comté de Laon et le duché de Champagne, à l'instar de Cambrai, ont été très tôt partie intégrante de l'Austrasie, alors que la cité royale de Soissons pourtant voisine se trouvait de l'autre côté, en Neustrie.

¹⁶ M. Rouche, 'Remarques sur la géographie historique de la Neustrie (650-850)', dans *La Neustrie : les pays au nord de la Loire de 650 à 850, colloque historique international*, dir. Hartmut Astma (Sigmaringen: Thorbecke, 1989), tome I, 1-24.

La dualité des notations et de leur tradition ornementale respective dans ce missel réalisé dans la seconde moitié du XI^e s. conduit à l'hypothèse du déplacement du missel de l'Austrasie vers la Neustrie (et de l'usage d'une autre église que Laon),¹⁷ sinon de la venue à Laon de notateurs de l'ancienne Neustrie, notamment des diocèses voisins de Noyon, ou Senlis.

Frontières et typologie des notations

L'une de ces hypothèses peut se vérifier au niveau de la notation mais aussi au niveau des variantes mélodiques. Ceci est assez rare car, dans plusieurs témoins, la notation semble indépendante des variantes. En effet, quelques témoins des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, voire au-delà, nous montrent des variantes « françaises » ou « neustriennes » alors qu'ils présentent une notation messine. A proximité de Laon, les exemples les plus intéressants sont ceux de Soissons, avec le pontifical de Nivelon de 1204, les graduels des deux vénérables églises de Noyon et de Saint-Amand, du XII^e siècle, un graduel d'Arras du XIII^e s. etc.¹⁸

Perspectives historiques

Si les tropes et séquences placent la Lotharingie aux côtés de la *Francia occidentalis*, la division perceptible ici ne relève pas du même contexte historique et correspondrait plus volontiers aux frontières des temps mérovingiens, qui ont opposé l'ancienne Neustrie à l'Austrasie.¹⁹ Bien moins important que l'illustre cantatorium 239, ce missel apporte pour-

¹⁷ Quierzy, lieu d'une importante école palatine aux 9^e et 10^e s (temps d'Hucbald), se trouve à mi-chemin de Noyon ; la collégiale de Braine, au sud, se trouve sur la route de Soissons ; enfin Saint-Quentin, avec ses multiples institutions ecclésiastiques, se tourne vers Corbie... Autre hypothèse alternative (plus vraisemblable ?)

¹⁸ Respectivement BnF lat. 8898, Valenciennes 121 et Arras 437, 444.

¹⁹ Je renvoie aux travaux de Michel Huglo, 'Division de la tradition monodique en deux groupes est et ouest', *Revue de Musicologie* 85/1 (1999), 5-28, en objectant que cette 'division' ne correspond pas toujours aux mêmes entités politiques, culturelles et administratives. Je rejoins d'ailleurs le point de vue de R. McKitterick qui ne considère pas le partage de 843 comme un des plus importants, si ce n'est pour que la création de la Lotharingie, v. R. McKitterick, Review K. Levy, *Gregorian Chant and the Carolingians* (Princeton University Press, 1998) dans *Early Music History* 19 (2000), 279-291.

tant un témoignage essentiel dans l'histoire de la transmission et la genèse du chant grégorien car il démontre un lien dans un même témoin entre deux traditions ornementales, l'une de type « neustrien », opposée au type « austrasien », différenciation concordant ici nettement avec les deux systèmes de notation neumatique. Ce phénomène se retrouve dans d'autres témoins à des époques différentes, en des lieux situés aux carrefours de grandes régions (Champagne et Bourgogne, Bretagne et Neustrie, Neustrie et Aquitaine...) et contribue à l'élaboration d'une cartographie historique précieuse de la transmission des répertoires romano-francs.

Ces observations conduisent à une nouvelle évidence, qui nous ramène probablement au VIII^e siècle et limite considérablement cette division de l'Empire de 843, qui ne semble pas être la plus pertinente pour déterminer des archétypes ou types dans l'histoire du chant grégorien. On mesure alors les répercussions de ces découvertes à poursuivre, qui viennent renforcer les thèses de Treitler, notamment les questions d'oralité et de leur influence sur les notations aux X^e et XI^e siècles, et atténuer fortement celles de Levy, ayant orienté l'histoire du *cantus* vers un archétype noté unique dans une transmission plus centralisée.²⁰ Je souhaite vivement que des études à venir puissent explorer ces nouvelles pistes de recherche, qui impliquent une appréciation et une analyse plus approfondie encore de tous les témoins de l'Ouest de l'Empire !²¹

Abréviations utilisées

AH	<i>Analecta Hymnica medii aevi</i> , éd. Guido Maria Dreves, Clemens Blume, Henry Bannister (Leipzig: Mariott, 1886-1922), 55 vol.
AMS	René-Jean Hesbert, <i>Antiphonale missarum sextuplex</i>
BnF	Paris, Bibliothèque Nationale de France

²⁰ Ajoutons à l'ouvrage précédemment cité, le récent article 'Gregorian Chant and the Romans', *JAMS*, 56/1 (2003), 5-41.

²¹ J.-F. Goudesenne, 'Un type neustrien du graduel romano-franc : essai de reconstruction différenciée du *Graduel critique*', mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université d'Avignon, Nov. 2005. Egalement, en collaboration avec D. Saulnier et les participants d'un atelier de recherche que je mène dans le cadre des séminaires de l'IRHT, se prépare un essai et des études sur les sources et les lieux variés des témoins franco-occidentaux.



Exemples musicaux

Laon 236, fol. 29v



Cambrai 75, fol. 60



St-Omer 252, fol. 47



BnF lat. 9434, fol. 74v



BnF lat. 18010, fol. 10



Pmaz 384, fol. 80



PalMus XVI, 16



Arras 437, fol. 35v

GT p. 84

De ne - ces - si - ta - ti - bus me - is

Ex. 1.



Cambrai 61

Vieux-Romain

GT p. 84

Ambrosien

Re - sur - re - xi et ad - huc te - cum sum

BnF lat. 9434

Worcester F 160

GT p. 346

In vo - lun - ta - te tu - a do - mi - ne

Ex. 2.

Ex. 3.

I. Sa - lus po - pu - li I. Mi - se - re - re mi - hi ... tribulor

Ex. 4.



iusti - fi - ca - ti - o - nes tu - ae

Ex. 5.



... quiescit, - vit,

Ex. 6.

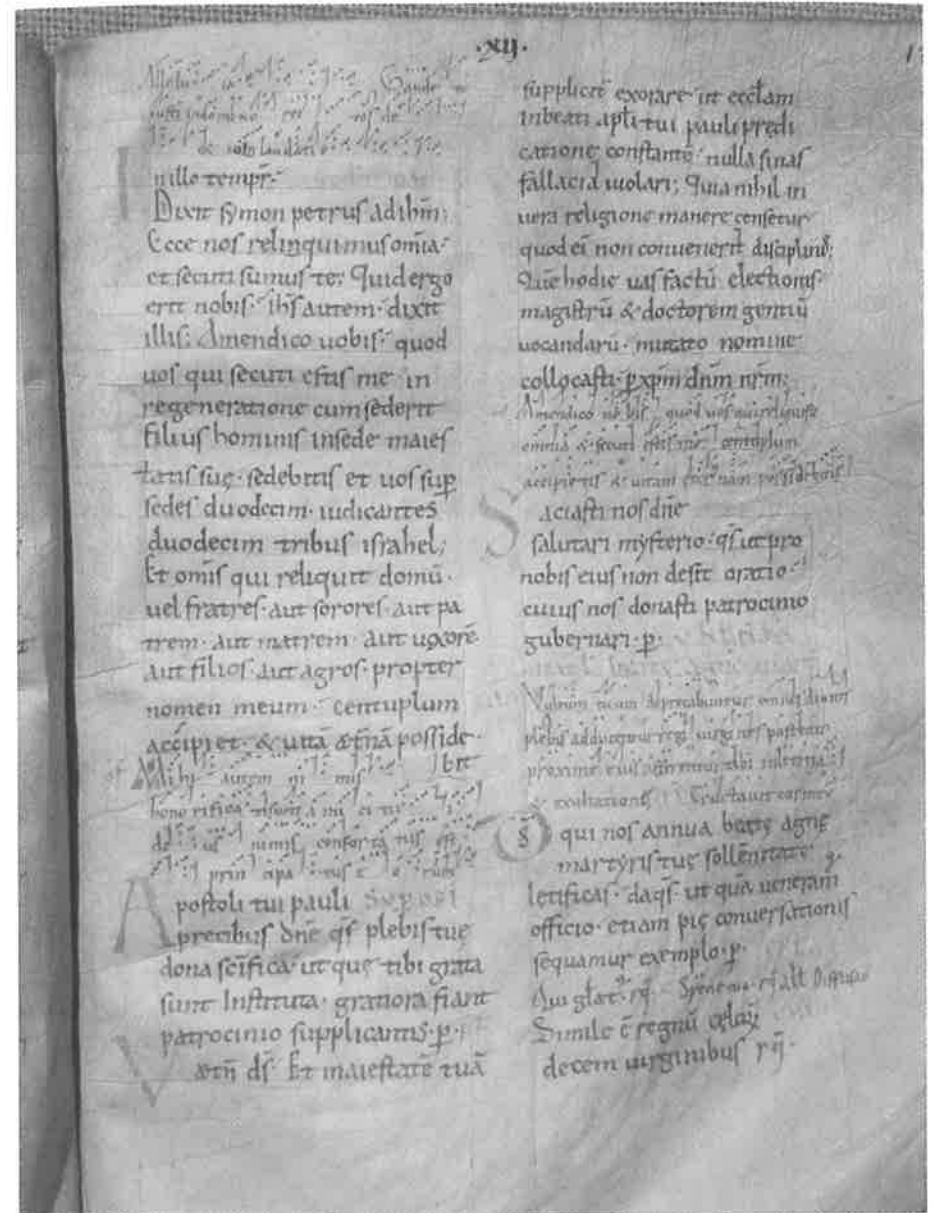


Fig. 1. f. 131 (notation de Laon ou « messine »)

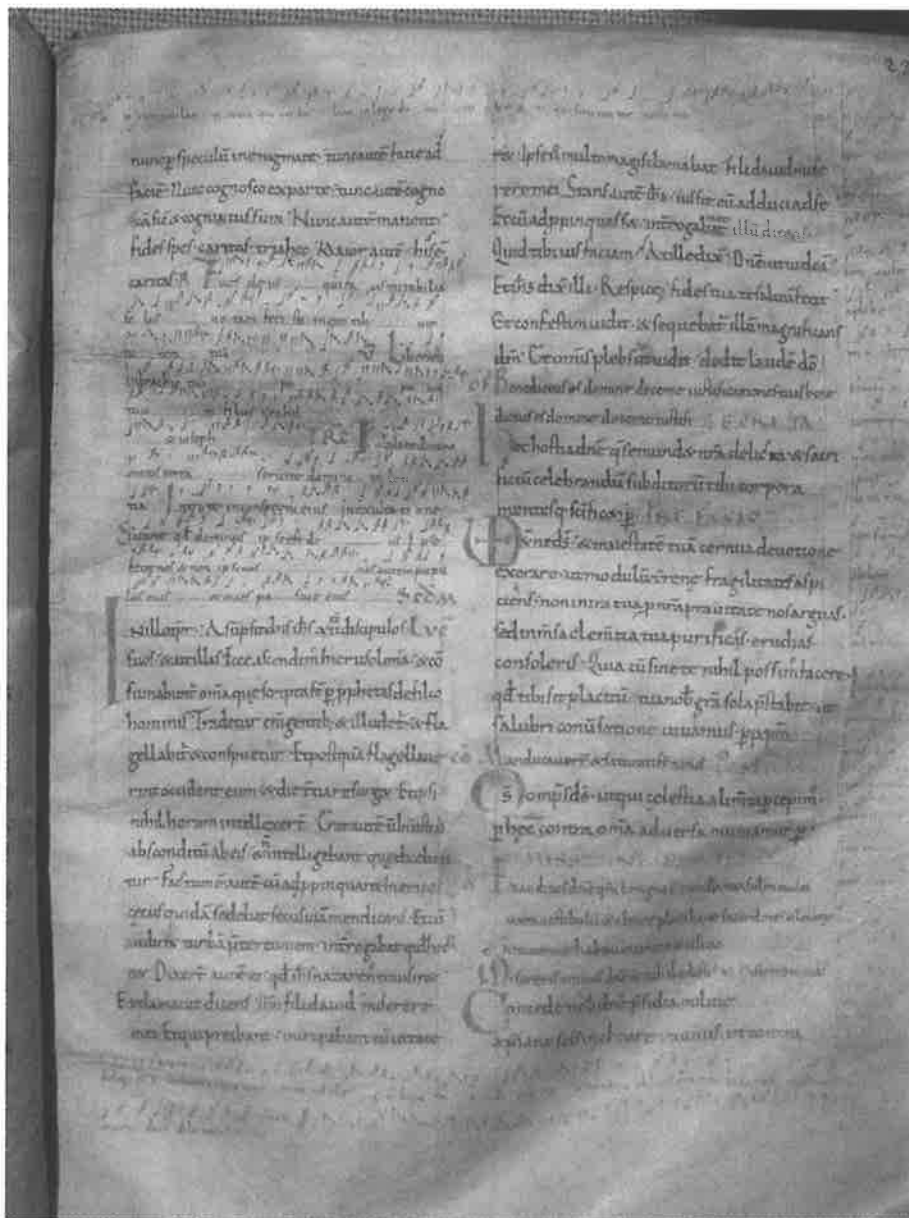


Fig. 2. f. 23 (avec versets d'offertoires dans les marges)

A Syntactical Study of the Quilisma and Oriscus

Óscar Mascareñas

Introduction

This paper summarises the doctoral research that I am currently undertaking at the Irish World Academy of Music and Dance, University of Limerick, in Ireland, under the supervision of Dr. Emma Hornby and Dr. Helen Phelan. The investigation explores how the quilisma and the oriscus – henceforth Q/O – are used in the core repertoire of Frankish chant, and how the manuscript sources can be used to re-create the music in performance.

Conventionally, both signs have been regarded as ornaments, even though, as Hiley says, they are “fully integrated into the notation of the earliest sources.”¹ They are often interpreted as “light passing tone[s]”² or signs that “indicate the melodic tension towards a higher note,”³ though McGee, for instance, suggests that both signs indicate a special vocal delivery.⁴ Pfisterer thinks that missing out the quilisma in later manuscripts is a result of changing practice over time, and that the use or omission of an ornament is often to do with synaeresis and diaeresis. He suggests also that, as a light passing note, the quilisma will sometimes be omitted.⁵

The research programme

With this investigation I am trying to determine what the Q/O signs signify, why their appearance in manuscripts is so apparently inconsis-

¹ D. Hiley, *Western Plainchant* (Oxford: Oxford University Press, 1995), p. 361.

² E. Cardine, *Gregorian Semiology* (Solesmes, 1982), p. 204.

³ op. cit., p. 198.

⁴ T. McGee, *The Sound of Medieval Song: Ornamentation and Vocal Style according to the Treatises* (Oxford: Clarendon Press, 1998), p. 55.

⁵ A. Pfisterer, *Cantilena Romana* (Schöningh, 2002), pp. 25-27.